



Procès verbal du conseil d'école du lundi 7 novembre 2016

Sont présents : voir liste d'émargement

1. Rappel des attributions du Conseil d'Ecole et présentation de ses membres

Mme DÉNAVE ouvre le conseil et présente les différents membres invités au Conseil d'Ecole :

- L'équipe éducative :
Nouveaux enseignants : Mmes Sicot, Morel, Bourcillier, Edmond, Bertran
- Représentantes du Rased : Mmes Duvignac, psychologue scolaire, Mme Guillaut, maître E
- Les représentants de la mairie
- Les représentants élus des parents d'élèves (1 siège par classe)

Rappel des règles et compétences du Conseil d'Ecole.

Désignation des secrétaires de séance : Mme Taysse (enseignante) et Mme Jauze (parent d'élèves)

2. Résultat des élections de parents d'élèves

L'organisation des élections a été modifiée cette année en encourageant le vote par correspondance et en fournissant des enveloppes pré-remplies.

Augmentation du taux de participation (25 % à 48 %).

Remerciements aux parents qui se sont portés volontaires pour participer à un tirage au sort, le nombre de sièges réservés aux représentants des parents d'élèves n'étant pas pourvus.

Participation	
Nombre d'inscrits	496
Nombre de votants	240
Nombre de bulletins blancs ou nuls	37
Nombre de suffrages exprimés (S)	203
Taux de participation	48.39%

Résultats	
Nombre de sièges à pourvoir (N)	13
Quotient (S/N)	15.62

Représentants élus 2016-2017

Liste indépendante :

Mme Ophélie JAUZE	Mme Suzanne CHAILLEUX
M. Sébastien JOURNE	Mme Sophie ROCHE
Mme Nathalie DIET	M. Jérôme SUHARD
Mme Ophélie DUFLOS	Mme Delphine LESOUS
M. Sébastien ORAZIO	Mme Marie-Anne LEVEQUE
Mme Estelle HUMBERT PUYELLO	

Parents élus indépendants :

Mme Anna FONT CLOTA
Mme Cécile VASSEUR MARCOMBE

Validation PV du conseil d'école du 9 juin 2016 : PV validé à l'unanimité

3. Bilan de la rentrée scolaire 2016-2017

Les effectifs sont proches de 340 élèves ce qui a permis l'ouverture de 2 classes supplémentaires par rapport à la rentrée 2015.

Effectifs réels au ^{er} septembre 2016 : 336 élèves

Actuellement l'école primaire comprend 7 classes élémentaires et 6 classes maternelles.

Prévisions septembre 2016 : autour de 340.

PS : 60	CP : 35
MS : 48	CE1 : 39
GS : 54	CE2 : 37
Total maternelle : 162	CM1 : 28
	CM2 : 36
TOTAL : 337	Total élémentaire : 175

Modification de l'organisation du temps scolaire en Maternelle

MATIN: Organisation des récréations en décalé: 10h15 – 10h45 / 3 classes de PS-GS
10h45 – 11h15 / 3 classes de MS-GS

APRES MIDI:

Lundi, jeudi, vendredi: Sortie des élèves dans la cour à partir de 15h pour permettre une sortie plus calme à partir de 15h15
Mardi: Récréation commune à l'ensemble des classes de maternelle (15h à 15h30) et utilisation simultanée des espaces cour et parc.

APC Maternelle (PS non concernés): Mercredi de 11h30 à 12h30, à partir de Novembre 2016 pour les GS
à partir de Mars 2017 pour les MS

Modification de l'organisation du temps scolaire en Élémentaire

MATIN: Nouvelle organisation des récréations 9h45 – 10h: récréation 1
11h – 11h15: récréation 2
Mercredi: Récréation de 10h à 10h20

APRES MIDI:

Lundi, jeudi, vendredi: Pas de récréation sur le temps scolaire
Mardi: Récréation de 15h à 15h20

APC élémentaire: Le mercredi de 11h30 à 12h30

4. Règlement intérieur de l'école 2016-2017

Propositions :

- Nouvelle version du règlement intérieur de l'école à valider,
- Communication aux familles (format papier) lors de l'inscription,
- Communication ultérieure à la demande écrite des familles,
- Mise en ligne du règlement intérieur de l'école sur le site des délégués de parents d'élèves et sur le site de la Mairie pour consultation libre par les familles (contacter Mme Fourton)

Demande des parents d'élèves :

La majorité des représentants de parents souhaitent voir apparaître un paragraphe « Sanctions et discipline » dans le nouveau règlement intérieur de l'école.

Proposition de l'école :

Une proposition de modification du Règlement intérieur intégrant les notions de mesures d'encouragement et de sanctions éducatives sera présentée lors du 3^{ième} conseil d'école de l'année 2016-2017 pour un vote au 1^{er} conseil d'école de l'année 2017-2018.

Le règlement intérieur 2016-2017 sera communiqué à l'ensemble des familles après validation du Conseil d'école.

Règlement Intérieur 2016-2017 validé par le Conseil d'école

5. Le dispositif COLLATION (maternelle et élémentaire)

En Maternelle

Les parents sont libres de donner ou non une collation matinale à leur enfant.

Il est demandé de privilégier les fruits (crus mais faciles à consommer, ou sous forme de compote) ainsi que les laitages. Pas de boisson.

Chaque collation doit être « prête à consommer » et transportée dans une « petite boîte au nom de l'enfant », La collation sera prise sur le temps scolaire avant 10h.

En Élémentaire

Les parents sont libres de donner ou non une collation matinale à leur enfant.

Les familles doivent s'assurer de la nature et de la quantité des « goûters » apportés à l'école (privilégier les fruits faciles à consommer, ou sous forme de compote, les barres de céréales non sucrées – pas de viennoiseries ou de barres chocolatées)

La collation est à prendre au plus tard au cours de la récréation 1,

L'équipe enseignante se réserve le droit de soustraire toute prise de collation ne correspondant pas à ces critères (goûter rendu à l'enfant en fin de journée).

Une information sera transmise à l'ensemble des familles dans les semaines venir.

6. Budgets « Ecole » 2016-2017

<u>Dotation mairie:</u>	Fournitures:	12 000 €
	Sorties scolaires :	2400 €
	Bibliothèque :	200 €
Solde au 07/11/2016 :		475,80 €

Coopérative scolaire : Fonds d'urgence disponible \approx 500 €

Estimation suite à l'appel à cotisation de début d'année scolaire : \approx 197 € / classe

Frais de gestion OCCE : 50 € / classe

Bénéfice de la vente des photos de classe : inconnu à ce jour

Association des Parents d'Elèves (APE) : dotation globale soumise à projet : 3250 €

(soit \approx 250 € / classe)

7. Les Projets Pédagogiques en maternelle

- Musée de la vigne (Gradignan),

- Visite de la médiathèque de Gradignan,

Projet « Contes et photographie » (PS-MS et PS-GS a) :

Présentation du projet par Mme Morel – L'acquisition d'appareils photos est abordée (coût à définir, demande auprès des familles, demande de financement par l'APE à envisager)

Projet de cycle autour des 5 sens :

Période 1 : le toucher → réalisation d'arbres à toucher

Période 2 : la vue → visite d'une exposition au FRAC (Fond Régional d'Art Contemporain)

Les enseignantes regrettent de ne pouvoir bénéficier de la bibliothèque.

Les Projets Pédagogiques en élémentaire

CP – CE2 : - Projet départemental autour des jardins du Moyen-Age / Sortie au château de Villandraut

CE1 : - Piscine Cestas (trim 1) / Le Vendée Globe / Projet Sciences en partenariat avec la Réserve Géologique

CE2 : - Piscine Talence à partir de mi-décembre

CM1-CM2 : - Projet en cours avec la réserve géologique,

- Intégration progressive des TNI aux pratiques de classes,
- Exposition sur les abeilles (Maison de la Nature – Gradignan)
- Sensibilisation e-citoyenneté le 14 novembre 2016 (intervention de la CCM)

CM2 : - Rallye « Patrimoine d’hier et d’aujourd’hui » à Bordeaux

Intervention de Mme SOILEUX auprès de l’ensemble des CM1 et CM2 dans le cadre du projet d’école (formation Médiateur) - Action financée conjointement par la Mairie et l’APE.

-Projet classes transplantées (Mmes Taysse et Sellié) annulé faute de pouvoir monter un dossier de financement recevable par les familles et la DSDEN.

Une nouvelle proposition de budget est à l’étude et sera présentée pour accord en Conseil des Maîtres dans les plus brefs délais.

8. Questions des parents d’élèves

- Isolation du nouveau préfabriqué : un filet de protection a été mis en place,
- Accès au nouveau préfabriqué : L’état de la cour aux alentours de ce bâtiment (terre battue) ne permet pas de maintenir cette classe dans un état de propreté correcte. Mme Edmond, enseignante de CP-CE1, confirme cet état de fait et demande à ce que la réalisation d’un chemin d’accès à sa classe soit étudiée.
- Accès à la garderie matin et soir (traversée de la cour) : Situation ne nécessitant pas d’aménagements autres (vu avec un représentant de la gendarmerie de Léognan)
- Sécurité aux abords de l’école prolongement des jardinières et/ou des barrières : demande prise en compte par la Mairie – Un devis est en cours.

9. Intervention de M. Clément

- Evolution de l’encadrement sur le temps d’interclasse : embauche d’une personne supplémentaire pour assurer la surveillance de 12h à 13h45.
- Consultation en cours pour le projet de rénovation et d’agrandissement de l’école : Projet en cours pour la réalisation de 4 à 5 classes supplémentaires (remplacement des préfabriqués) et la rénovation des sanitaires élémentaires. Planning prévisionnel : Janvier 2017 → Choix du projet, octobre 2017 → début des travaux, Juillet 2018 → Fin des travaux, Août 2018 → Commission de sécurité pour mise en service à la rentrée 2018.
- Travaux prévus courant 2017 : rénovation des 2 classes de maternelle (été 2017), poursuite du remplacement des huisseries du bâtiment maternelle (étage Parc et rue Charles de Gaulle), engagement des travaux de rénovation de l’ensemble des toitures du groupe scolaire (projet pluriannuel)
- Renouvellement du Conseil Municipal Jeune (Intervention de Mme Debachy) : modification du calendrier annoncé :
 - 28 novembre → information aux élèves de CE2, CM1 et CM2
 - 9 décembre → dépôt des candidatures
 - vendredi 20 janvier → élections à l’école
 - samedi 21 janvier → élection du « petit maire » à la Mairie.

Fin de séance

Date proposée pour le prochain Conseil d’école : Lundi 13 mars 2017

Lieu et horaire: Bâtiment 3 – classe 3 à 18 h

Procès verbal établi le 23/11/2016

La Directrice,
Mme Denave

Les secrétaires de séance,
Mme Taysse

Mme Jauze